

représentent en fait jusqu'à 50 % de son activité, étant donné qu'il est appelé à porter à la connaissance du public toutes les réunions tenues à Genève par la Commission des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le Comité contre la torture.

A. Activités du Service de l'information des Nations Unies à Genève

54. Au cours de la période qui fait l'objet du présent rapport, le Service de l'information des Nations Unies a continué à couvrir, par l'imprimé et par les programmes radiophoniques et audio-visuels, les travaux de tous les organismes intergouvernementaux des Nations Unies qui exercent une activité dans le domaine des droits de l'homme et se réunissent à Genève. Au total, 32 616 publications sur le problème général des droits de l'homme ont été distribuées. En outre, 383 publications ont été diffusées sur la discrimination raciale, 747 sur les problèmes de la femme, 685 sur l'apartheid et 669 sur la question de la Namibie. Des conférences de presse et des interviews ont été organisées avec des personnalités qui exercent une activité en faveur des droits de l'homme. Le Service de l'information a organisé des manifestations spéciales à l'occasion de journées et de semaines internationales consacrées à des problèmes des droits de l'homme. Des renseignements sur tous les aspects de l'activité des Nations Unies en faveur des droits de l'homme ont été fournis aux 150 000 visiteurs qui ont participé aux visites guidées du Palais des Nations en 1989.

55. Dans le cadre du programme d'étude organisé par le Service d'information en juillet 1989 pour 92 titulaires de diplômes universitaires venus de 47 pays, les activités des Nations Unies en faveur des droits de l'homme et contre le racisme et la discrimination raciale ont figuré au premier plan.

1. Activités en faveur des travaux des organismes intergouvernementaux des Nations Unies consacrés aux droits de l'homme

Couverture de la quarante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme

56. Comme les années précédentes, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a mis en lumière les travaux de la Commission des droits de l'homme, qui a tenu sa quarante-cinquième session du 30 janvier au 10 mars 1989 au Palais des Nations. A cette occasion, le Service de l'information a accrédité 61 journalistes non postés à Genève, en sus des quelque 200 journalistes accrédités auprès de l'Office de Nations Unies à Genève. Dix-sept conférences de presse consacrées à la Commission ont été organisées, dont une pour le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme avant l'ouverture de la session, deux pour le Président de la Commission et une conférence mixte pour le Président et le Sous-Secrétaire général à la clôture de la session. Des réunions d'information générale pour les organisations non gouvernementales ont aussi été organisées en liaison avec cette session.

57. Au total, 55 communiqués de presse ont été publiés dans les langues de travail sur la session de la Commission et sur les réunions de divers groupes de travail sur les droits de l'homme; 11 interviews radiophoniques ont été réalisées en